

ACCOMPAGNEMENT A LA DEMANDE D'AUTORISATION D'UN PROGRAMME D'ETP DIABETE et A SA MISE EN PLACE

DIAMIP a été identifié par l'ARS-Occitanie comme une des structures pouvant accompagner une équipe dans la demande d'autorisation d'un programme d'ETP Diabète, et dans la mise en place de celui-ci.

Quel projet de programme peut être accompagné :

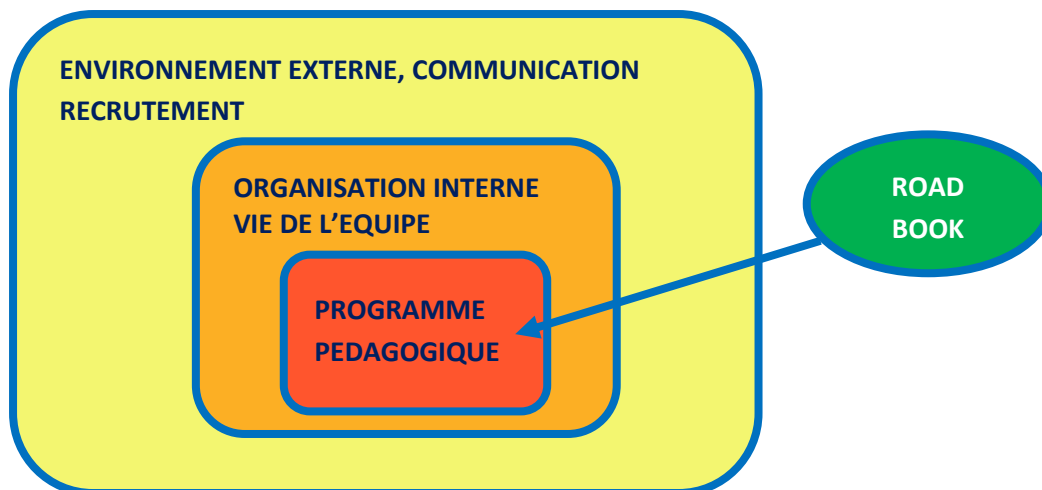
Programme d'éducation thérapeutique pour patients diabétiques de type 2, adultes.
Le type de structure mettant en place le programme peut varier : MSP ou Pôle de Santé, établissement de soins privé ou public ...

Prérequis pour débiter l'accompagnement :

- Une prise de contact avec l'ARS, et le recueil d'une approbation pour le dépôt d'une demande d'autorisation du programme
- Un accord écrit de l'ARS pour bénéficier d'un accompagnement dans cette démarche
- La constitution juridique de la structure promotrice
- La formation des intervenants, ou l'engagement de ceux n'étant pas formés vers cette démarche, à court terme

Structuration de l'accompagnement :

- Travail par étapes, en conduisant conjointement et à chaque étape le travail des moyens pour la mise en œuvre du programme, et la construction du dossier de demande d'autorisation par l'ARS.
- Environ 6 réunions physiques, + Travail à faire par l'équipe entre 2 réunions. Si besoin points plus brefs et ciblés, par RDV téléphoniques ou en visioconférence.
- Les intervenants de la coordination de DIAMIP : Sylvie Lemozy, médecin diabétologue, et Sabine Bézard, diététicienne, en binôme la plupart du temps.
- Pour l'équipe : 1 interlocuteur référent, le coordonnateur. Peut être complété par un comité de pilotage de 2 ou 3 personnes.
- Des réunions structurées : Ordre du jour, CR de chaque réunion, travail d'une réunion à l'autre, en appui sur les objectifs définis.
- Présence de tous les intervenants d'une manière générale (à affiner selon l'ordre du jour)
- La construction du programme a 3 volets, ayant entre eux des articulations : l'environnement externe, l'organisation interne du programme, le programme pédagogique.



- La méthodologie de l'accompagnement : progression par étapes, construction de chaque étape de la mise en œuvre du programme, et de la partie correspondante du dossier de demande d'autorisation par l'ARS.
- Les 3 Volets du schéma ci-dessus sont abordés au fil des étapes dans une succession logique, mais de manière décloisonnée compte tenu de leurs articulations
- Un document plus détaillé est disponible, présentant la structuration globale des réunions et des étapes de l'accompagnement

Et aussi :

- DIAMIP a construit un document-outil ressource, nommé RoadBook, ou Carnet de Route, pour la mise en place d'un programme d'ETP diabète. Cet outil trouve sa place spécifique dans la partie : construction de la pédagogie du programme, compétences, emploi du temps, séances ... Il constitue un appui, offre de nombreuses propositions, ceci de façon adaptable et optionnelle. La priorité est donnée à la créativité de l'équipe.
- DIAMIP pourra présenter à l'équipe l'outil pédagogique DIAB'IMAGES. Sa caractéristique est le privilège donné à l'illustration plutôt qu'à l'écriture, ainsi peut-il convenir à tous publics. Composé de 3 plateaux et de cartes, il vise la compréhension et l'action dans la vie de tous les jours : Comment agir au quotidien en faveur de la normoglycémie ? En cas d'hypo ou d'hyperglycémie : Que faire et à quoi penser ? L'animation pédagogique des séances se fait selon la méthode de la découverte.
- Pour finaliser l'accompagnement, DIAMIP peut être présent à la 1ère session de tenue du programme.
- A l'issue de l'accompagnement, l'équipe a la possibilité de participer à un groupe de travail DIAMIP, avec d'autres équipes ayant un programme analogue dans la région Occitanie.